

N° D13.37

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

LE ONZE AVRIL DEUX MIL TREIZE

Les délégués de la Communauté de Communes, dûment convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale au siège de la Communauté de Communes d'AMFREVILLE LA CAMPAGNE, sous la présidence de Monsieur Daniel LEHO.

Date de convocation : 3 avril 2013

Membres en exercice : 66

Suffrages exprimés : 59

Présents : 56

Annexé à la minute d'un acte
reçu par le Notaire soussigné

AMFREVILLE LA CAMPAGNE : Mme LESENEY – MM. DOUBET - MASSELINE

BEC THOMAS : Mmes LAGUERRE - FINANCE

FOUQUEVILLE : MM LEMOINE Didier - CHEFSON

LE GROS THEIL : Mme BEAUMONT - MM. VALLÉE - LEBLOND

LA HARENGERE : Mmes REBOURSIERE - BURTIN - M. LENOIR

LA HAYE DU THEIL : Mme DEMAEGDT - M. PORTE

HOULBEC PRES LE GROS THEIL : MM. MOTTE

MANDEVILLE : MM. MEDAERTS - JERSOL

LA PYLE : MM. PICOUAYS - HEUGHEBAERT

ST AMAND DES HAUTES TERRES : MM. ARTAUD - TUVACHE

ST CYR LA CAMPAGNE : M. GUILBERT

ST DIDIER DES BOIS : M. GOY

ST GERMAIN DE PASQUIER : M. LEBORGNE

ST MESLIN DU BOSC : MM. LEBRETON - BONNEAU

ST NICOLAS DU BSOC : Mme CLEMENCE

ST OUEN DE PONTCHEUIL : MM. DUVAL - BROWANG

ST PIERRE DES FLEURS : Mme LEFEBVRE – MM. GREBOVAL – PERRAULT - WALLOIS

ST PIERRE DU BOSGUERARD : Mme VAN DE WEGHE - MM. HAUDRECHY – MOENS – CHARPENTIER

LA SAUSSAYE : Mme STIEVENARD - MM. GUÉRINOT – BOUFFLET - PELLETIER

THUIT ANGER : Mme VAN DUFFEL – MM. BINNIE - PETIN

THUIT SIGNOL : Mmes LECERF – LERISBE - MM. LEHO – BOUSQUET - GROGNET

THUIT SIMER : MM. LECLUSE – LE NAOUR

TOURVILLE LA CAMPAGNE : MM. LEMOINE - NEVEU

VRAIVILLE : MM. PAUMIER - GAMBLIN

Pouvoirs

M. MESLIN, délégué de SAINT CYR LA CAMPAGNE à Monsieur MEDAERTS

M. BAUDE délégué de SAINT DIDIER DES BOIS à Madame VAN DUFFEL

M. GUESDON délégué de SAINT DIDIER DES BOIS à Monsieur GOY

Objet : Village d'artisans Thuit Anger – Tarif de location

Après présentation par le Président du plan de financement pour
d'artisans sur la Zone d'Activités de Thuit Anger,

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 027-200066405-20230925-CC_DD_141_2023-DE

S²LOW

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil
Communautaire :

- Autorise le Président à louer les locaux aux artisans en fonction de leurs besoins
- Fixe le prix de location des locaux à **5 € le m²**
- Choisit Maître Paty, Notaire à Amfreville la Campagne pour la rédaction des protocoles et des contrats de location
- Autorise le Président à signer tous protocoles, contrats de location et autres documents s'y rapportant
- Sollicite les subventions du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'Etat et de l'Europe

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, LES JOURS, MOIS ET AN SUS DITS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président

D. LEHO



Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

S²LO

ID : 027-200066405-20230925-CC_DD_141_2023-DE

  Contrôle de Légalité		Réception
	Réception	15/05/2013
	Identifiant	027-242700383-20130411-D1337-DE

Transmission d'un acte
 **Emetteur**

SIREN

Département

Arrondissement

Nature

 **Référent**

Nom

Téléphone

Adresse mail

 **Adresses mail de retour**





 **Détail de l'acte**

Date décision

Numéro de l'acte

Nature de l'acte

Objet

Date Classification

Matière de l'acte

Acte précédent